

Présidence d'EuroExpert par le CNCEJ juillet-décembre 2025.

A l'occasion de cette présidence, votée lors de l'assemblée générale du 20 juin à Paris, je souhaite publier cette brève synthèse concernant cette association internationale dénommée EuroExperts.

1. Activités, projets et études d'EuroExpert (2023–2025) :

EuroExpert est une organisation professionnelle pluridisciplinaire fondée en 1998 et basée au Luxembourg, regroupant des associations nationales d'experts judiciaires de 15 pays européens, représentant plus de 50 000 experts. Sa mission est de promouvoir des standards communs de compétence, d'éthique, d'indépendance et d'objectivité, de servir d'interface avec les institutions européennes, et de favoriser la coopération judiciaire transfrontalière.

2. Parmi ses actions structurantes :

- **Normes et formation** : Code de pratique, standards d'association et de rapport, curriculum de formation, directives professionnelles et éthiques.
- **Services** : Plateforme *EuroExpertFinder* facilitant la mise en relation tribunaux–experts, études comparatives sur la rémunération des experts, et bulletins électroniques d'information.

3. Parmi les études :

- Étude de rémunération 2024
Cette étude couvre 13 pays européens. Elle met en évidence des similitudes : calcul majoritairement sur base horaire, interdiction de rémunération liée à l'issue du litige, difficultés fréquentes de paiement et disparité avec les tarifs privés. Les barèmes varient fortement selon les juridictions et le type d'expertise (civil/pénal), certains pays appliquant des grilles légales, d'autres laissant libre cours à la négociation.
- Projet européen Find an Expert II
Ce projet (2022–2024) visait à créer un cadre harmonisé pour l'enregistrement et la recherche d'experts judiciaires :
 - Critères communs (compétence technique, éthique, formation continue) ;
 - Nomenclature européenne (19 groupes, 65 sous-catégories) et système de conversion entre nomenclatures nationales ;
 - Prototype d'outil de recherche multilingue, interopérable avec le portail e-Justice ;
 - Tests pilotes dans 6 pays (Belgique, France, Italie, Luxembourg, Pologne, Roumanie).

Le projet *Findex III* n'a pas été retenu par la commission européenne en 2024, mais une nouvelle candidature (*E-Rex*) a été déposée en 2025.

4. Autres projets et actions récentes :

- **IA et expertise judiciaire** : lancement en 2024 de lignes directrices pour l'usage de l'IA dans les rapports d'expertise et présentation des résultats lors du colloque

concernant l'IA tenu à Paris le 19 juin 2025 et lors de l'AG d'EuroExpert le 20 juin 2025.

- **Soutien aux experts ukrainiens** : formation de 6 mois (Pravo-Justice, 2025) pour renforcer les compétences des experts et préparer la création d'une association nationale, avec appui d'EuroExpert et d'associations membres.
- **Implication institutionnelle** : participation au suivi des indicateurs du *EU Justice Scoreboard*, projets de digitalisation de la justice (e-Justice, e-CODEX, Digital Europe Programme).

5. Perspectives 2025–2030 :

EuroExpert vise à :

- Étendre l'interconnexion des registres nationaux d'experts dans un moteur de recherche européen complet
- Harmoniser les standards tout en respectant les spécificités nationales
- Promouvoir la reconnaissance mutuelle des experts entre États membres
- Renforcer la coopération internationale au-delà de l'UE, notamment via la Commission internationale du CNCEJ.

En somme, EuroExpert agit comme catalyseur de l'harmonisation et de l'innovation dans l'expertise judiciaire européenne, en conjuguant normalisation, outils numériques et coopération transnationale.

Nous avons accueilli l'assemblée générale d'EuroExpert à Paris en juin dernier et, à son issue, le Conseil national a pris la présidence de l'organisation pour six mois.

Bertrand Ludes